

Gérer

Organiser

Communiquer

Sur 2 ans

Qui est-il ?

Le technicien supérieur en Comptabilité et Gestion des Organisations organise et réalise la gestion des obligations comptables, fiscales et sociales, participe à l'élaboration et à la communication des informations de gestion, contribue aux prévisions et à la préparation des décisions. Il exerce ses activités en tant que prestataire de services pour des " clients ", partenaires internes ou externes. Il agit dans des contextes de travail variés et évolutifs, dépendant à la fois de la structure juridique, de la taille, des choix organisationnels et technologiques des entreprises. Son action s'inscrit dans le respect des obligations légales et contractuelles et des procédures internes, dans la limite des marges d'autonomie qui lui sont attribuées. Dans ses relations avec des partenaires extérieurs, il peut être amené à représenter et engager l'entreprise.

Évolution de carrière

Le technicien supérieur en Comptabilité et Gestion des Organisations exerce son activité principalement au sein des entreprises du secteur concurrentiel, comme comptable unique dans les petites structures ou comme comptable spécialisé dans les grandes entreprises. Il travaille également dans les entreprises ou organismes prestataires de services comptables en tant qu'assistant ou collaborateur, dans les secteurs associatifs, dans les services comptables et financiers du service public

Les enseignements

Matières générales : 500 heures

- Français
- Anglais ou Allemand

Matières professionnelles : 700 heures

Économie générale

- Les fonctions économiques
- Le financement de l'économie
- La régulation de l'économie
- Les relations économiques internationales
- L'économie mondiale

Économie d'entreprise

- Approches de l'entreprise
- L'entreprise, centre de décision
- L'entreprise et la gestion des activités
- L'entreprise et sa démarche stratégique
- L'entreprise dans la société

Gestion comptable des opérations commerciales

- Définition et mise en œuvre du système d'information comptable
- Gestion du personnel
- Relations avec les organismes sociaux

Droit

- Le cadre juridique de l'activité économique
- Droit civil : contrats et obligations
- Droit commercial
- Droit du travail
- Droit de la consommation
- Concurrence & propriété industrielle

Gestion fiscale et relations avec l'administrations des impôts

- L'obligation fiscale
- Les travaux fiscaux
- L'évaluation des options fiscales

Production et analyse de l'information financière

Détermination et analyse des coûts

Prévision et gestion budgétaire

Mesure et analyse de la performance

- Contrôle budgétaire
- Tableau de bord et reporting

Organisation du système d'information comptable et de gestion

- Conception du système d'information comptable et de gestion
- Système informatique de gestion et de communication

Les activités en entreprise

Les actions réalisées en entreprise donneront lieu à un rapport d'activités professionnelles constitué :

- de fiches-bilans relatives à chaque activité, précisant le niveau de responsabilité du jeune ;
- d'un tableau-planning récapitulatif des activités ;
- d'une note de synthèse.

Ces documents figureront dans le dossier de l'épreuve professionnelle de synthèse présentée à l'examen.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Le titulaire du diplôme exerce ses activités dans le cadre de la fonction comptable et financière de l'entreprise et participe à la création de l'information et aux analyses de gestion permettant la prise de décision. Il en résulte un ensemble d'activités qui s'articulent :

- d'une part, autour de la mise en œuvre des processus et des procédures comptables de l'entreprise, visant à produire l'information comptable, financière, fiscale et sociale ;
- d'autre part, autour des processus de création de valeur de l'entreprise, en contribuant à la gestion des relations avec les partenaires externes ou internes à l'entreprise, à la gestion budgétaire, à la production de l'information décisionnelle et au contrôle de gestion ;
- enfin, autour des choix organisationnels et technologiques de l'entreprise et de leurs conséquences en termes d'évolution du système d'information comptable et de gestion.

Les activités réalisées par le titulaire du diplôme s'inscrivent dans un ensemble de processus :

1. Gestion comptable des opérations commerciales
2. Gestion des relations avec les salariés et les organismes sociaux
3. Gestion fiscale et relations avec l'administration des impôts
4. Production et analyse de l'information financière
5. Gestion des immobilisations et des investissements
6. Gestion de la trésorerie et du financement
7. Détermination et analyse des coûts
8. Prévision et gestion budgétaire
9. Mesure et analyse de la performance
10. Organisation du système d'information comptable et de gestion.

Chacun de ces processus est composé d'activités elles-mêmes formées d'un ensemble de tâches réalisées en collaboration étroite avec les autres acteurs de l'entreprise qui, selon l'organisation retenue, peuvent être associés de façon variable à leur réalisation.

Les processus sont caractérisés par l'organisation en réseau des activités, par les ressources qu'ils mettent en œuvre et par les capacités et compétences nécessaires à la production des résultats attendus.

La réalisation des tâches et des activités nécessite des compétences techniques, des compétences relationnelles et des compétences organisationnelles et exige du technicien supérieur :

- la maîtrise de la comptabilité générale, de la fiscalité et des méthodes d'analyse financière ;
- la capacité à mettre en œuvre les méthodes et les démarches de l'élaboration des coûts, de la gestion budgétaire et du contrôle de gestion ;
- une bonne technicité dans le domaine fortement évolutif du droit social et du droit du travail, associée à la pratique des relations sociales et de la communication professionnelle ;
- l'aptitude à se représenter de façon précise le système d'information (qui peut aller au-delà des frontières physiques de l'entreprise) et les capacités permettant d'être associé à son évolution ;
- une adaptabilité forte en ce qui concerne la gestion du poste de travail et une aptitude à communiquer au travers des réseaux.

Par ailleurs, la variabilité des activités est liée d'une part, à la complexité de la structure de l'entreprise (appartenance ou non à un groupe, organisation transversale ou par projets...) et d'autre part, aux évolutions technologiques et organisationnelles, ce qui se traduit par :

- l'utilisation élargie de l'informatique grâce aux réseaux et aux outils d'aide à la décision ;
- la mise en œuvre des procédures comptables et des normes de gestion définies dans le cadre d'un groupe de sociétés et la nécessité d'assurer la communication relative à l'information comptable et financière en amont et en aval de son traitement ;
- le développement d'activités en amont et en aval de la saisie et du traitement de l'information : repérage des données économiques qui alimentent le système d'information, repérage des besoins des services utilisateurs de l'information de gestion par exemple ;
- l'implication dans la qualité de l'information : contrôle, respect des délais et adaptation aux besoins des utilisateurs.